

BILLETS NON DATÉS ET PASS ANNUELS : RÉSERVER AU PLUS TÔT SA DATE DE VISITE

Les détenteurs de billets non datés et Pass Annuels doivent obligatoirement **s'enregistrer sur la plateforme Disneyland® Paris dédiée** afin d'**obtenir une réservation d'accès** au(x) Parc(s) Disney® **pour la ou les dates de visite souhaitées** (selon la période de validité du billet/Pass Annuel et sous réserve de disponibilité) : DisneylandParis.com/fr-fr/Enregistrement-Billets.

Certaines dates étant fortement demandées (week-ends, vacances scolaires et jours fériés), il est conseillé de réserver au plus tôt sa date de visite. La réservation peut se faire plusieurs mois à l'avance et les disponibilités pour chaque date mises à jour continuellement jusqu'au jour même d'une possible visite.

Changement d'avis ou imprévu ? Pas d'inquiétude ! Il est **possible d'annuler sa réservation jusqu'à 10h00 le jour de visite initialement prévu** sans que cela n'affecte la validité du billet/Pass Annuel.

Réserver sa date de visite en 4 étapes :



Connectez-vous à votre compte Disney ou créez-en un. Un jeu d'enfant !



Ajoutez vos billets et/ou vos Pass Annuels à votre compte Disney



Réservez la date de visite souhaitée (selon la période de validité de vos billets/Pass Annuels et sous réserve de disponibilité)



Le jour J, munissez-vous de vos billets/Pass Annuels et de la confirmation de réservation reçue par e-mail (imprimée ou enregistrée sur votre téléphone)

À noter : les enfants de moins de 3 ans ainsi que les visiteurs en situation de handicap achetant leur billet aux guichets des Parcs Disney le jour même de leur visite n'ont pas besoin de s'enregistrer à l'avance.

